



Chers amis pêcheuses et pêcheurs,

Le nouveau conseil d'administration de "La Truite saumonée" s'associe à moi pour vous souhaiter la meilleure année halieutique 2022 possible. Quelle soit riche de sensations et de moments partagés au bord de notre belle rivière ou ailleurs.

En cette première année de mandat le nouveau conseil d'administration (CA) vous présentera son projet pour les 5 ans à venir lors de l'assemblée générale de l'AAPPMA le 11 février 2022 à 20 h 30 dans la Salle Marcel Pagnol à Magnac-sur-Touvre. Il s'inscrit dans une certaine continuité de ce qui a été réalisé par les précédents bureaux. Mais aussi en rupture en se voulant tourné vers une pêche moderne et préservatrice des ressources.

La première décision forte prise au dernier CA concerne la politique d'alevinage et de bassinage. En effet les déversements de truites-arcs-ciel (TAC) se feront avant l'ouverture 2022 pour la dernière année du mandat.

La volonté de tous est de s'orienter vers une véritable gestion patrimoniale de la Touvre et de ses farios. Cela signifie que la priorité sera donnée à la protection. Une réflexion est engagée pour déterminer si nous privilégierons l'écloserie de truites de souche ou le déplacement de géniteurs, pour redynamiser certains secteurs à reproduction très faible mais dotés de potentiel, voire un combiné des deux. Il est devenu évident pour tous que nous ne pouvons pas continuer à déverser des TAC destinées au panier en les achetant dans les piscicultures de la rivière, très probablement en cause dans le problème de saprolégniose qui sévit depuis 5 ans. C'est une question d'éthique.

Cette volonté est confortée par les résultats des pêches d'inventaires réalisées sur une même zone peu sujette à la saprolégniose : le parcours de canoës-kayaks de Ruelle-sur-Touvre. En effet de 3 ans en 3 ans la population sur ce secteur est passée d'environ 150 farios toutes tailles confondues mais avec une grande majorité de petits individus à 230 puis 350 en 2021. La rivière peut se suffire à elle-même à condition de l'aider avec une politique globale centrée sur une surveillance renforcée, une réglementation adaptée à notre époque et une redynamisation du milieu.

Nos actions seront donc déterminées selon un ordre de priorité bien défini en 5 points. Les contours et les actions pour y parvenir restent à préciser, pour certaines elles sont engagées.

1. **GARDERIE-SURVEILLANCE** : L'AAPPMA souhaite réellement développer la garderie. La meilleure des réglementations ne sert à rien si elle n'est pas respectée à minima. Nos instances dirigeantes se sont trop désengagées du dossier. Le budget sera largement augmenté afin de motiver et recruter. L'objectif est de passer de 3 gardes de pêche particuliers à 5 au minimum et qu'ils soient motivés et actifs.
2. **RÉGLEMENTATION-PROTECTION** : La réglementation propre à la Touvre est enfin presque aboutie et conforme au milieu particulier de cette rivière. Rien de ce qui a été acquis ne sera remis en cause, au contraire. Les prélèvements, si la saprolégniose cesse et que la reconstitution de la population de farios le permet, pourront reprendre sous contrôle et à certaines conditions, comme la mise en place d'un carnet de captures limité et impératif. Le no-kill bien entré dans les mœurs de 90% des pêcheurs doit devenir la règle avec des méthodes de pêche adaptées : hameçons sans arillon, épuisettes obligatoires... L'ouverture décalée qui correspond au cycle de la Touvre de mai à fin octobre pour une saison de 6 mois sera mise sur la table. La lutte contre les cormorans doit être aussi au cœur du projet.
3. **GESTION COMPTABLE ET PISCICOLE** : Fonctionner avec un minimum d'1 an de fonds de roulement de trésorerie, ce qui est le cas. Déployer une politique de soutien aux populations naturelles et non plus de "déversements paniers", le but étant de tendre vers une augmentation de la population de farios, surtout des géniteurs, par tous les moyens possibles.
4. **AMÉNAGER ET SOUTENIR** : Définir les actions d'aménagement du milieu à réaliser dans les 5 ans : continuité des actions sur les essacs, réhabilitation des frayères, diversification du milieu, augmentation de la capacité d'accueil, poursuite de la lutte contre la saprolégniose qui constitue un énorme défi car pour beaucoup cela ne dépend pas de "La Truite saumonée" mais de la volonté politique. Nous nous emploierons à convaincre pour faire changer des règles trop permissives.

5. **COMMUNICATION** : Informer régulièrement dans nos médias de nos actions : avancées et points de blocage. Tendre vers un site plus participatif plus vivant. Vous rendre acteurs vous aussi car c'est ensemble que nous pourrons faire évoluer les choses, n'hésitez pas à nous apporter votre concours.

Restons optimistes pour l'avenir. Protégeons pour développer la pêche et préserver l'avenir, ne soyons pas dans l'immédiateté mais voyons plus loin. Pour qu'il y ait des pêcheurs, il faut des poissons en quantité et qualité et quoi de mieux qu'un vrai poisson sauvage ?

Halieutiquement vôtre,

Franck RAMEZI

Président de "La Truite saumonée"